

La Maison-Dieu, 201, 1995/1, 119-129

Jean-Michel MATZ

LA SAINTETÉ DANS LES SAINTS DU SANCTORAL

ÉTUDE HISTORIQUE

ENTREPRISE en 1964, la réforme de l'année liturgique et du calendrier romain fut promulguée en 1969 par le pape Paul VI¹. Le nouveau calendrier, remanié sur la base d'une « intervention de la critique historique en hagiographie² », intéresse au premier chef l'histoire de la sainteté pour deux raisons au moins.

La réforme des calendriers est d'abord un fait historique au sens où le calendrier est un cadre toujours hérité, quelle que soit l'époque, mais sans cesse revisité pour le tenir à jour et l'enrichir, au fil des siècles, de la floraison perpétuelle — bien qu'irrégulière — de la sainteté. Le

1. *Calendarium romanum ex decreto sacrosancti oecumenici Concilii Vaticani II instauratum auctoritate Pauli PP. VI promulgatum*; Editio typica, Typis Polyglottis Vaticanis, 1969.

2. J. DUBOIS, « Les Saints du nouveau calendrier. Tradition et critique historique », *La Maison-Dieu*, 100, 1969, p. 157-178 ; du même, « Introduction à la révision du martyrologe romain », dans : *Notitiae, commentarii ad nuntia et studia de re liturgica editi cura Congregationis pro Cultu divino*, t. 21, 1985, p. 91-101 (repris dans *Martyrologes. D'Usuard au Martyrologe romain*, Abbeville, 1990, p. 24-35).

calendrier est par là même le témoin le plus visible — et le plus connu — du culte des saints en même temps qu'il fournit le miroir le plus fidèle de la sainteté proposée par la pastorale à un moment donné de l'histoire de l'Église. Aussi, un quart de siècle après sa promulgation, est-il possible de discerner une idée nouvelle de la sainteté dans le sanctoral du nouveau calendrier, et peut-on y déceler des types historiques de sainteté ?

Pour proposer quelques éléments de réponse à ces interrogations, il conviendra dans un premier temps de rappeler brièvement la relation historique entre calendrier, sainteté et culte des saints. Le réaménagement du calendrier après Vatican II fera l'objet de la deuxième partie de l'étude, avant d'analyser pour finir les reflets de la sainteté et de l'histoire des saints qui se lisent dans le nouveau calendrier.

Sainteté, culte des saints et calendrier

Dans les premiers siècles du christianisme, les seuls saints vénérés par l'Église, si l'on excepte la Vierge, Jean Baptiste et les apôtres, furent les martyrs dont l'anniversaire fut célébré dès le II^e siècle en Orient mais pas avant le III^e siècle en Occident. Il semble toutefois hasardeux de soutenir que les calendriers remontent aux origines mêmes du culte. Le plus ancien calendrier romain connu, la *Depositio martyrum*, daté de 354, comprend vingt-trois fêtes de saints ou groupes de saints, et Noël³. À la veille de la réforme promulguée en 1969, le calendrier romain portait plus de trois cents saints, non compris les fêtes du Christ, de la Vierge, des apôtres et des personnages du Nouveau Testament ! Quel est le processus historique par lequel l'on aboutit à pareille surcharge ?

Les dernières décennies du IV^e siècle virent la vénération des saints devenir un des aspects fondamentaux de la

3. Plusieurs fois édité, ce texte se trouve dans H. LECLERCO, « Kalendaria », *DACL*, VIII-1, 1928, col. 635-636.

piété chrétienne, et le culte des saints, confiné jusque-là dans les régions riches en martyrs, se diffuser dans toute la chrétienté⁴. Aucune intervention hiérarchique n'était alors nécessaire pour ratifier une sainteté notoire, manifestée par la mort et la persévérance dans la foi. Le développement du culte amena toutefois les évêques, responsables de la liturgie et de ce fait maîtres du calendrier, à organiser et contrôler les célébrations⁵. Quand, à partir du VI^e siècle, l'action des institutions ecclésiastiques se renforça encore, on assista partout à une glorification des Églises locales en quête d'un saint patron⁶; cette évolution, passé le temps glorieux des persécutions, fut facilitée par l'apparition et la reconnaissance de nouveaux modèles de sainteté, l'ascète et le saint évêque⁷.

Les calendriers étaient ainsi appelés à porter pour des siècles des traces ponctuelles d'un certain particularisme local, qui doit toutefois être relativisé. La diffusion du culte des reliques permit en effet à bon nombre de saints d'être l'objet d'un culte à travers toute la chrétienté, et la circulation des martyrologes et de la littérature hagiographique fut également un vecteur d'harmonisation dont

4. On trouvera un résumé commode des premiers siècles du culte des saints dans J.-C. PICARD, « Saints. Dans les Églises latines, des origines au IX^e siècle », *DS*, fasc. XCI, 1988, col. 203-212; voir aussi les premiers tomes de *l'Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, 11 vol., Paris, 1986-1987.

5. A. VAUCHEZ, *La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, 1988 (2^e éd.), p. 15-24; A. AMORE, « Culto e canonizzazione dei Santi nell'Antichità cristiana », *Antonianum*, 52, 1977, p. 38-80; pour le calendrier, voir: R. GRÉGOIRE, « La funzione dei calendari nel culto dei santi », dans *L'agiografia latina nei secoli IV-VII*, numéro spécial d'*Augustinianum*, t. XXIV, 1-2, 1984, p. 21-32.

6. A. M. ORSELLI, *L'idea e il culto del santo patrono cittadino nella letteratura latina cristiana*, Bologne, 1965 (qui étudie entre autres le cas de saint Martin de Tours).

7. M. VILLER, « Le martyr et l'ascèse », *Revue d'ascétique*, t. 6, 1925, p. 105-142 (qui étudie l'assimilation de l'une à l'autre dans la production hagiographique, tout en rappelant qu'à la différence du martyr l'ascète fait des miracles de son vivant).

les calendriers témoignent tout au long du Moyen Âge. Au début du deuxième millénaire, les calendriers présentaient ainsi la caractéristique commune de ressembler à des catalogues archéologiques de saints pour la plupart vétustes, la canonisation n'entraînant habituellement ni l'introduction au calendrier romain, ni l'inscription dans les martyrologes des Églises particulières.

À la fin du XII^e siècle, avec l'inscription immédiate dans les calendriers de l'archevêque de Cantorbéry saint Thomas Becket († 1171), canonisé en 1173, l'option était prise d'ouvrir les calendriers aux saints les plus récents⁸. C'est ainsi qu'au XIII^e siècle François d'Assise († 1226), Antoine de Padoue († 1231) ou Élisabeth de Hongrie († 1231), canonisés peu après leur mort, devaient jouir rapidement d'un culte quasi universel. Le cycle du sanctoral se révéla au gré des additions comme un miroir vivant des influences qui travaillaient l'Église et la vie religieuse au fil des siècles. La période qui s'ouvre avec le concile de Trente fut ainsi marquée par la volonté de renouveler le paysage de la sainteté, avec la glorification des grandes figures de la Contre-Réforme, au premier rang desquelles Charles Borromée, l'archevêque de Milan († 1584), canonisé en 1610⁹. Cette volonté — jamais démentie — de rajeunir le panorama de la sainteté fut d'ailleurs encouragée par l'ouverture au christianisme des continents progressivement découverts et évangélisés à partir du XVI^e siècle.

Au milieu du XX^e siècle, le calendrier romain était donc l'aboutissement d'une évolution qui s'étale sur seize cents ans, le résultat d'une sédimentation d'apports successifs et le fruit de la juxtaposition de modèles de sainteté. Introduits souvent au calendrier plusieurs siècles après leur mort ou leur canonisation du fait de la popularité de leur culte ou parfois de la dévotion particulière d'un pape ou d'un puissant, les saints du calendrier composaient néanmoins un catalogue dans lequel plusieurs étaient mal

8. P. JOUNEL, *Le Culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au XII^e siècle*, Rome, 1977, p. 12.

9. *La Maison-Dieu*, 193, 1993.

attestés, voire inconnus, parfois suspects ou quelquefois totalement inventés. Si le calendrier présentait bien des types historiques de sainteté, sur lesquels nous reviendrons, un certain nombre de leurs représentants n'étaient pas des personnages historiques...

La réforme du calendrier

La réforme du calendrier a des antécédents historiques. Après l'inflation du nombre de saints introduits à partir du XII^e siècle, le calendrier du bréviaire publié en 1568 par le pape Pie V avait été allégé, mais dès la fin du XVI^e siècle, les calendriers recommencèrent à se remplir. En 1748 sous Benoît XIV, ou en 1922-1924 sous Pie XI, calendrier et martyrologes furent à nouveau retouchés.

La réforme promulguée en 1969 se distingue cependant de ses devancières par deux traits majeurs : le soin à réorganiser l'année liturgique au profit du temporel, sur lequel nous reviendrons dans un deuxième temps, et surtout la volonté de pourchasser impitoyablement et d'exclure toutes les inventions pieuses mais néfastes et les légendes insoutenables dont seule la vénérable ancienneté inspirait le respect, afin de permettre aux saints retenus de supporter l'épreuve d'une indispensable critique historique.

La moitié des saints qui figuraient encore au calendrier de 1960 ont ainsi été éliminés. Les premières victimes de cette campagne de suppressions ont très justement été les « personnages fictifs », dont la légende est pure invention, ou ceux dont l'histoire présente de graves difficultés : Modeste et Crescent, prétendus compagnons du martyr de Lucanie, Vite, ou Géminien, pseudo-martyr inventé par un récit fabuleux du VII^e siècle qui le présentait comme compagnon d'une Lucie, martyre romaine qui n'est autre que la sainte de Syracuse¹⁰, illustrent le premier cas ; les martyrs romains Jean et Paul ou

10. Pour les premières traces d'un culte de ces « saints », voir P. JOUNEL, *Le Culte des saints...*, p. 246 et 289.

Catherine d'Alexandrie représentent le deuxième groupe. Des saints dont l'historicité ne fait cette fois aucun doute ont également été éliminés, de manière à alléger le calendrier. Dom Jacques Dubois a jadis établi un dénombrement de ces suppressions par catégories de saints en le comparant au taux moyen d'élimination qui est de 50 % ; ont ainsi été plus durement touchés les martyrs romains qui passent de 41 à 15, les martyrs non romains de 49 à 18, les papes de 38 à 15, et surtout les fondateurs des titres — les premières églises de Rome — parmi lesquels seule la « vierge martyre » Cécile est maintenue sur les huit que comptait le calendrier initial, et cela en dépit des problèmes historiques qu'elle pose ; ont en revanche été relativement épargnés les saints évêques, dont les deux tiers environ sont préservés, les fondateurs d'ordres et de congrégations, et surtout les Docteurs de l'Église qui sont tous maintenus. Toutes catégories confondues, les saints préservés ont été ceux qui, à défaut d'avoir un culte toujours universel, jouissent au moins d'une vénération importante.

La réforme du calendrier offrit également l'occasion d'un certain nombre de déplacements de date. Il s'est agi d'abord de remettre à leur anniversaire véritable des saints déplacés de longue date, à la suite d'erreurs ou de mauvaises interprétations (Polycarpe de Smyrne au 23 février, ou l'évêque de Césarée de Cappadoce, Basile, qui passe du 14 juin au 2 janvier bien qu'il soit fêté le 1^{er} par les Orientaux). Les nombreux déplacements ont aussi répondu à la volonté de dégager le Carême et l'Avent comme le prescrivait la constitution *De sacra Liturgia* de Vatican II (25 janvier 1964), demandant d'orienter les fidèles avant tout vers les fêtes du Seigneur. Les déplacements ont surtout affecté les mois de mars et avril ; le pape Grégoire le Grand glisse du 12 mars au 3 septembre, anniversaire de son ordination épiscopale, Thomas d'Aquin du 7 mars au 28 janvier ou saint Benoît du 21 mars au 11 juillet, jours anniversaires de la translation de leurs reliques. L'apôtre Thomas libère la préparation de Noël en quittant le 21 décembre pour la

date anniversaire de la translation de ses reliques à Édesse le 3 juillet, qui figure déjà dans le martyrologe hiéronymien de la seconde moitié du v^e siècle. Le choix de ces nouvelles dates atteste donc l'importance du culte des reliques des saints.

La réforme du calendrier a, en dernier lieu, introduit une simplification des degrés de solennisation des anniversaires des saints¹¹, en ne retenant plus que trois niveaux de célébration : la solennité, la fête, la mémoire. Cette dernière peut toutefois être obligatoire ou facultative puisque la révision liturgique a réintroduit la célébration *ad libitum* (au libre choix) supprimée par la réforme de Pie X ; le calendrier porte ainsi 63 mémoires obligatoires et 95 facultatives.

Reflets de la sainteté

Le concile Vatican II et la réforme du calendrier qui en fut la conséquence voulaient ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire de l'Église pour que la sainteté puisse s'épanouir « en fruits abondants » (*Lumen gentium* 39), en se nourrissant du passé¹². À travers les choix opérés se révèle donc le souci de donner dans le calendrier — et le martyrologe — un aperçu de l'histoire de l'Église, comme base historique de la pastorale à venir, donc de la sainteté proposée et enseignée. Or, le regard que jette ainsi l'Église sur sa propre histoire et sur celle de la sainteté est pour le moins sélectif, et par là même intéressant aux yeux de l'Histoire.

Le calendrier se veut d'abord « romain et universel », association *a priori* paradoxale. Le nouveau calendrier est fondamentalement romain, l'Église romaine ayant, semble-t-il, une lecture autocentrée de son histoire : 15 martyrs

11. P. JOUNEL, « L'organisation de l'année liturgique », *La Maison-Dieu*, 100, 1969, p. 139-156.

12. J. M. CORDOBES, « Santidad y Concilio Vaticano II. Introduccion historico-doctrinal », *Revista de Esperitualidad*, 34, 1975, p. 149-175.

romains et 15 papes composent l'armature du calendrier ; les représentants de la sainteté sont par ailleurs caractérisés par leur fidélité et leur étroite soumission au siège apostolique romain, à de rares exceptions près (tel saint Colomban).

La vocation universelle du calendrier apparaît surtout méditerranéenne (et largement italienne avec 37 saints, papes et martyrs romains non compris !), le bassin méditerranéen, berceau du christianisme et de la sainteté depuis les personnages du Nouveau Testament et les martyrs des persécutions antiques, fournissant plus des quatre cinquièmes des saints du calendrier. La volonté d'universaliser le calendrier a en revanche permis de l'ouvrir aux différentes parties du monde, même modestement ; pour ce faire, le nouveau calendrier, s'il a supprimé la moitié des saints inscrits au cours des âges, en a introduit 11 nouveaux, destinés — à l'exception de Maria Goretti († 1902), qui témoigne de la virginité — à élargir l'horizon géographique de la sainteté célébrée : Colomban († 615), moine irlandais et abbé de Luxeuil et Bobbio, l'évangéliste de la Scandinavie, Anschaire († 865), et les martyrs anglais de la Réforme anglicane Thomas More et Jean Fischer († 1535, canonisés en 1935) représentent l'ouverture en direction de l'Europe du Nord-Ouest ; les martyrs (jésuites) du Canada de la première moitié du XVII^e siècle, le prêcheur saint Martin de Porres († 1639) et l'archevêque (espagnol) de Lima saint Turibio de Mongrovejo († 1606) rappellent la sainteté vécue sur le continent américain ; les martyrs du Japon, crucifiés à Nagasaki en 1597, saint Pierre Chanel, originaire du Lyonnais, martyr en Océanie († 1841), et saint Charles Lwanga et les martyrs (catholiques et anglicans) d'Ouganda († 1886-1887), premiers martyrs de chacune de ces parties du monde, contribuent au caractère universel du calendrier liturgique.

Inégalitaire géographiquement, la sainteté proposée par le calendrier l'est aussi au plan chronologique. Les belles périodes de l'histoire de l'Église sont évidemment les mieux représentées. Le IV^e siècle est de tous le mieux

placé, avec les martyrs des dernières grandes persécutions du début du siècle, les Docteurs et les évangélistes, soit 25 noms au total ; viennent ensuite les XVI^e et XVII^e siècles, où la Contre-Réforme posttridentine fournit également 25 noms. S'il existe donc des périodes fécondes, d'autres se révèlent stériles en matière de sainteté : le « sombre » X^e siècle n'offre ainsi au calendrier que le duc de Bohême, saint Venceslas (ou Wenceslas), assassiné en 929 par son frère parce qu'il œuvrait trop en faveur de l'Église.

Quels qu'en soient le lieu ou l'époque, l'expérience de la sainteté vécue — telle qu'elle se reflète dans le nouveau sanctoral — se résume pourtant à quelques idées-forces, généralement communes aux différents modèles de sainteté. Si chaque saint contribue à la sainteté de l'Église, l'immense majorité d'entre eux témoignent de la nécessité de parvenir à la sainteté dans l'Église ; cette conception d'une sainteté d'abord reconnue aux membres de l'institution ecclésiale, reflet indirect de la primauté du siège romain, s'inscrit parfaitement dans le prolongement de l'idée des hagiographes du haut Moyen Âge d'après laquelle l'on ne pouvait devenir saint en restant laïc, d'où l'importance de la sainteté de fonction. Dominante jusqu'au début du second millénaire, cette sainteté de fonction a par la suite été progressivement concurrencée par une sanctification devenue affaire personnelle, dans le cadre d'une imitation du Christ ; cette actualisation du message évangélique permet alors au saint, à partir de la fin du XI^e siècle, de se signaler par les épreuves et les pénitences, quel que soit son statut. Les œuvres apostoliques et charitables apparaissent dès lors comme un autre dénominateur commun de la sainteté, et sont à l'origine de la canonisation, en 1199, du premier laïc non noble, le marchand saint Homebon de Crémone¹³ ; cette sainteté d'« action sociale » connaît toutefois des éclipses pour mieux s'affirmer à d'autres périodes, comme à partir

13. Bien qu'absent du calendrier, on peut voir A. VAUCHEZ, « Homebon de Crémone († 1197), marchand et saint », *Les Laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, 1987, p. 77-82.

du xv^e siècle. Une autre voie tracée vers la sainteté du calendrier romain consiste à œuvrer en faveur de l'Église militante et conquérante, à l'image des apôtres, des évangélistes et des missionnaires de tous les temps, surtout si l'on trouve le martyr au terme de sa campagne, ou encore à se consacrer au renouvellement et à la réforme de l'Église à l'instar des fondateurs d'ordres et de congrégations.

Rapidement évoquées, ces données se retrouvent dans une statistique des différentes catégories de saints inscrits au nouveau calendrier :

Nouveau Testament :	11 %
Martyr(e)s :	25 %
Papes et évêques :	12 %
Docteurs :	17 %
Autres :	35 %

Une dernière remarque s'impose, qui abonde elle aussi dans le sens d'une grande pérennité des idéaux présidant à l'appréciation de la sainteté : la très nette prépondérance masculine du sanctoral du calendrier, puisque les femmes ne représentent que 13 % des saints qui y sont inscrits (dont 4 % de martyres), contre 17 % dans le calendrier avant sa révision...

Conclusions

On objectera avec raison que la floraison de la sainteté ne peut se résumer à l'infime minorité des élus inscrits au calendrier et que la piété personnelle peut rétablir bien des déséquilibres du calendrier officiel. Il n'en demeure pas moins que cette disproportion majeure dans la sainteté proposée pour la commémoration liturgique des saints illustre la difficulté pour les femmes de se faire une place dans l'Église militante et plus encore dans l'Église triomphante. Un autre déséquilibre évoqué rappelle plus profondément encore l'importance de la relation entre vocation sacerdotale ou sacrement de l'ordre et

reconnaissance de la sainteté. Si les laïcs ont été de plus en plus nombreux à jouir d'une réputation de sainteté — parfois sanctionnée officiellement — à travers l'Histoire, y compris depuis Vatican II¹⁴, combien parmi eux, à l'image d'un Géraud d'Aurillac († 909) ou d'un Charles de Blois († 1364), ressemblaient davantage à des moines égarés dans le siècle ?

Jean-Michel MATZ

DU BRÉVIAIRE DES SAINTS À L'APPEL À LA SAINTETÉ

J'E connais une bonne demi-douzaine de bréviaires, manuscrits ou imprimés, qui ont servi à des saints : le moine S. Wulstan, évêque de Worcester au XI^e siècle, dans les années où Guillaume le Conquérant s'est emparé de l'Angleterre¹ ; au XII^e siècle S. François², S. Dominique³ et peut-être Ste. Claire⁴ ; au XVII^e siècle, S. Vincent de Paul ; en Savoie, S. François de Sales ; et, en Lorraine, le chanoine régulier S. Pierre-Fournier ; au XIX^e siècle le S. curé d'Ars auquel j'ai envie de joindre

1) *The Pontifical of S. Wulstan* (Cambridge, Corpus Christi College, ms 391) (Henry Bradshaw Society, p. 89-90), éd. A. Hughes, 1958-1960.

2) Voir M. CHANDLER, *op. cit.*, *The Codex Sanctae Clarae*, mémoire de maîtrise, Institut supérieur de liturgie, Paris, 1983.

3) Voir Ph. GUZSON, *op. cit.*, « Un bréviaire languedocien du début du XIII^e siècle : le bréviaire de S. Dominique », dans : A.-G. MARIANO (éd.), *Liturgie et musique* n° XIV-3, (« Cahiers de Fanjeaux » 17), Toulouse 1982, p. 211-223.

4) Si je comprends bien ce qu'en a écrit le spécialiste franciscain Dr VAN DER (The *Ordo of the Papal Court*), Fribourg, 1975, p. xviii).

14. B. PEYROUS, « La Sainteté dans l'Église depuis Vatican II », *Nouvelle Revue théologique*, 107, 1985, p. 641-657.